

Dépôt à la bourse aux vêtements

Être deux pour faire le dépôt :

- un pour le tri (vérification du vêtement et rectification sur étiquette si besoin)
- un pour le pointage sur la feuille de dépôt

Donner au déposant son ticket avec le n° de vendeur

Contact :

Vérifier qu'il y a un **n° de téléphone**

Ne pas oublier d'**accueillir** les déposants

État des articles :

Que le prix soit en accord avec l'usure du vêtement !

Qu'il soit présentable (ni trou, ni tâche)

Si un article est refusé (trouver une formulation sympathique pour le dire au déposant !), raturer son étiquette et rayer l'article de la liste. Un autre article peut le remplacer (on a du blanco !).

Nombre limité d'articles :

2 listes maximum par personne physique PRÉSENTE SUR PLACE LORS DE L'ENREGISTREMENT.

Attention, certains articles sont limités :

- les chaussures : 2 paires /liste
- les peluches : 3 maxi / liste

Les articles suivants **ne sont pas autorisés** : sous-vêtements, tétines, draps et pyjamas adultes, vêtements de printemps / été, bijoux non-fantaisies.

Les **jouets** doivent être amenés propres et complets. Les jouets à piles doivent être amenés avec des piles pour pouvoir être testés. Les jeux qui ne pourront être vérifiés seront refusés.

Étiquette :

Noter le n° vendeur en ROUGE sur l'étiquette (avec le n° de l'article dans la liste)

ex : **100/1**

Cette couleur dépend de votre table : chaque table a une couleur différente

Penser à raturer l'ancien code s'il y en a un.

Vérifier que la description de l'article est la même sur la liste et sur l'étiquette

Prix :

Inciter à être dans la gamme de prix proposé.

Sac :

Les sacs doivent être gardés pour les restituer lors du retrait, ils doivent être numérotés avec le numéro du vendeur (agrafé au sac). Le nombre de sacs déposés par liste est à indiquer au bas de chaque liste. Les sacs sont à entreposer délicatement les uns après les autres – stockés dans la cantine.

En cas de litige ou de question, faire appel à la personne référente.